

LA SEPULTURE DE NOS ANCETRES

Les archives diocésaines de Besançon sont une autre source passionnante d'informations pour la vie de nos villages.

Ainsi le 15 avril 1850, le curé de Vanne écrit à l'archevêque car il se trouve devant un cas de conscience.

« *Monseigneur,*

En 1775, les habitants de Vanne ayant bâti une nouvelle église aliénèrent (c'est-à-dire louèrent) l'ancienne avec le cimetière y attenant.

A plusieurs reprises on a ouvert des carrières dans cet endroit et l'on a trouvé une grande quantité d'ossements humains que l'on a, m'a-t-on dit rejetés au fond de la carrière.

Je n'ai pas appris que mes prédécesseurs aient cherché à empêcher cela. Aujourd'hui, le même cas se présente et l'on se propose d'agir de même.

Dois-je l'empêcher ? S'il n'y avait que quelques corbeilles d'ossements je les ferais porter au cimetière mais l'on m'assure qu'il y en aura plusieurs voitures. Alors il y aurait beaucoup d'embaras pour les enfouir et pour les transporter, le cimetière n'étant pas abordable avec une voiture. C'est pourquoi, je prie votre grandeur de vouloir bien me dire ce que je dois faire.

J'attendrai la réponse pour m'occuper activement de cette affaire. Je ne sais pas quelle impression produirait le transport de ces ossements, personne ne s'est encore plaint à moi de ce qui s'est passé précédemment et je ne l'ai pas blâmé non plus publiquement dans la crainte d'exciter quelques murmures.

Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon sincère et respectueux dévouement. Votre très humble et obéissant serviteur, le curé Charles ».

Nous n'en saurons pas davantage sur cette affaire mais notre curiosité nous incite à vouloir connaître l'emplacement de cette ancienne église qui a servi de carrière....